



Supplément au n° 174 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MARS 2018 RAPPORT MORAL PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT VINCENT RAMON

Qu'il me soit permis de déroger exceptionnellement cette année au déroulement protocolaire de l'assemblée générale afin d'adresser nos remerciements aux membres de notre comité d'honneur lequel s'est enrichi cette année de nombreuses personnalités et, chose extraordinaire, compte aujourd'hui en son sein une ministre de la Culture, arlésienne de surcroît. C'est ainsi que très récemment ces personnalités nous ont donné leur accord :

M. Erik ORSENNA, écrivain et académicien, président de l'association « Initiatives pour l'avenir des grands fleuves » et sensible au devenir du patrimoine naturel, en particulier à celui du Rhône, « notre » fleuve, et à la Camargue, territoire deltaïque si exceptionnel ; il sera à Arles le 27 mars prochain.

Roger MERLIN vit et exerce son art en Camargue et, avec sa venue, c'est l'art culinaire et la gastronomie provençale, plus spécifiquement camarguaise, qui s'invitent sur la carte des menus des AVA ; président fondateur et grand animateur du Conservatoire Grand Sud des cuisines de terroir, il a à cœur de partager à toute occasion son savoir et de nous faire découvrir des saveurs particulières issues spécifiquement des produits de notre terroir.

Henri VEZOLLES, maître artisan santonnier, en créant son Conservatoire du santon provençal, a assuré une transmission pédagogique vers les nouvelles générations, et avec lui c'est un autre pan de notre culture qui vient rejoindre la liste des patrimoines immatériels, dont la défense et la sauvegarde sont l'objet statutaire même de notre association.

Lors de nos conversations, une fois levée leur inquiétude de ne pas avoir la disponibilité nécessaire pour répondre à nos attentes, ce fut un grand bonheur que de sentir leur émotion face à notre demande si inattendue pour tous les trois, eux qui sont pourtant déjà très sollicités.

Pour les AVA, un tel comité d'honneur, c'est la chance de pouvoir compter sur l'appui de personnalités expérimentées et qui nous aideront à transmettre tout ce patrimoine à la jeunesse ; enfin une mention spéciale sera faite pour Dominique SÉRÉNA-ALLIER, déjà membre de notre comité, qui a été nommée chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Culture.

Il est temps maintenant de reprendre le cours normal d'une assemblée générale d'association, dont le bilan moral est l'occasion de revenir sur l'année qui vient de s'écouler, faire quelques commentaires et tirer certains enseignements. Je ne dérogerai donc pas à cette coutume mais je la résumerai en un seul mot : place !

Comme l'écrivait en 1865 dans la *Revue des deux Mondes* Samuel SMILES, écrivain écossais : « Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose ! » Alors oui ! En effet, ce qui a caractérisé et guidé les actions des AVA en 2017, c'est ce constat volontariste : les AVA juste à leur place mais les AVA à leur juste place !

Quelle est notre place après cette éruption, presque volcanique, de structures citoyennes et démocratiques en tout genre ? Depuis plusieurs années, avec le Conseil des Sages, nos échanges et partages d'informations sont très positifs et constructifs ; avec les CIQ et autres CIV (comités de quartier et comités de village), il en est de même mais c'est plus occasionnellement que nos actions se croisent ; je ne parle pas, à ce stade, des associations culturelles et patrimoniales avec lesquelles nous mutualisons nos efforts depuis des décennies. Serait-ce alors une conséquence excessive de l'effet « Antonelle », chantre arlésien de la démocratie représentative dont nous avons célébré en fin d'année 2017 le 200^e anniversaire de la disparition, que de voir surgir des structures, au statut officiel ou occasionnel, à vocation de démocratie participative ou pas, pour que les citoyens s'expriment ? J'ose à peine évoquer le déchainement des réseaux sociaux, où chacun peut apporter et y trouver le réel comme le mensonger, sans parler des médias spécialisés dans les *fake news*, ces vraies fausses nouvelles ! Arles n'est pas épargnée par ce phénomène. Il est donc important d'en prendre conscience et d'y remédier au plus tôt par une plus grande transparence de la communication locale. Un dossier est particulièrement symptomatique de cet état de fait, c'est le dossier de la halle Lustucru, selon l'appellation arlésienne consacrée et même si l'intérêt du monument ne fait pas l'unanimité ! Or, entre 2011, alors que les AVA visitent l'entreprise A-Corros, et que Jean-Bernard MEMET, son fondateur, en toute expertise, attire notre attention sur cette cathédrale d'acier qui lui est proche, et octobre 2017 où le service de l'urbanisme de la ville nous fait parvenir le dossier médical complet de l'intéressée justifiant son euthanasie, qu'avons-nous entendu et lu, tout et son

contraire ? Pourtant pendant cette période notre intérêt n'a jamais failli pour ce monument et plusieurs de nos bulletins ont raconté un peu de son histoire, jusqu'au jour où un investisseur commercial s'est intéressé, fort justement, à cette zone d'activité en friche située à l'une des entrées principales de la ville, et a accéléré le processus décisionnel, s'appuyant sur les regrets exprimés par une note de référence de la DRAC, justifiant une prise de conscience de tous et s'exprimant par la création d'un collectif de sauvegarde très motivé ! Aujourd'hui tout le monde se réjouit de la solution trouvée, mais à quel prix ! Celui d'un arbitrage ministériel, miné par une autre affaire patrimoniale à Marseille et qui ne souhaitait pas avoir l'air de faire du favoritisme, mais aussi le prix, dans tous les sens du terme, d'un engagement financier du promoteur du projet, le groupe FREY, qui doit être remercié pour ce geste patrimonial envers les Arlésiens, soutenu par une bienveillante attention d'ACCM ! Que ne s'est-il pas dit, écrit, publié sur le sujet sur tous les supports pendant cette période ? Aujourd'hui ARLES INFO peut titrer « La halle Lustucru va connaître une autre vie » et tous se réjouissent... ou presque ! Certes d'aucuns diront qu'avoir autant de patrimoine bâti est une trop lourde charge, voire un handicap, qu'Arles n'avait pas besoin d'un monument de plus, même labellisé « Eiffel » et en plus déclaré officiellement « patrimoine de l'architecture du XX^e siècle » ! Mais alors, qui pourrait décider du bien-fondé d'une conservation-sauvegarde, et combien de bâtiments ont disparu à Arles sous ce prétexte au cours de nos 2000 ans d'histoire ?

Un autre exemple dans le même esprit, pour un événement presque passé inaperçu mais qui nous a chagrinés, c'est l'appel d'offre de la ville pour l'organisation d'une bodega dans la cour de l'Archevêché lors de la feria de Pâques prochaine. Pourquoi n'avoir pas profité du retrait des *Ayudantes*, occupant « historique » du lieu depuis des années, et souvent dénoncés par mon prédécesseur, le Dr Henri CÉRÉSOLA, pour rendre à ce lieu les égards qu'il mérite ? Il ne m'appartient pas de faire référence à son usage cultuel mais par contre il est dans nos « attributions » de faire remarquer que, s'agissant d'un lieu classé permettant l'accès à deux monuments reconnus et classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, il méritait une autre attention de la part du service de la culture, auteur de cet appel à candidature, y compris avec un « nouveau » cahier des charges ; n'y aurait-il aucun contact entre les services concernés, patrimoine et culture, pour qu'une autre destinée ne lui soit trouvée ? Au moment où une délégation de l'inspection générale des monuments historiques a quadrillé la ville afin d'évaluer les différents projets d'aménagement des monuments pensés par les services de la ville, refaire un nouvel appel à candidature, suite au peu de succès du premier, relèverait de la provocation culturelle ! Nous convenons volontiers que nos élus

ont la lourde charge de gérer la ville au quotidien et de décider de l'avenir de son patrimoine et de sa culture, mais quant à nous, au vu de ces exemples, il nous apparaît que les AVA auraient pu trouver leur juste place, et juste leur place, dans un réel espace de concertation avec le service de l'urbanisme et celui de la culture, ce que je n'ai jamais cessé de rappeler à chacune de nos assemblées générales. Il est vrai alors, que même si pour nous cela n'est pas encore parfait, nos rapports avec le service du patrimoine sont excellents et nous nous en réjouissons. À en juger il ne faudrait pas beaucoup d'efforts pour arriver à une concertation efficace car lorsqu'il s'est agi d'avoir « l'aval » des AVA quant à l'aménagement du boulevard Victor Hugo et du devenir de ses micocouliers, la Direction générale des services a su réunir dans une seule pièce tous les acteurs concernés... et nous l'avons apprécié ! Non M. le Maire, ne vous méprenez pas, nous ne sommes pas des adversaires politiques mais seulement des Arlésiens qui, comprenant ces difficultés, souhaitent être impliqués davantage dans la sauvegarde de leur patrimoine et nous vous l'avons déjà affirmé à l'occasion de brèves conversations en aparté, trop peu nombreuses à notre goût, tout en regrettant la disparition de la réunion patrimoniale annuelle qui nous permettait d'échanger en direct et sans témoin sur l'actualité et sur vos projets. Laissez-nous vous aider, dans la mesure de nos moyens, à trouver les aides nécessaires à cette sauvegarde car il nous semble, à l'exemple de Maya HOFFMANN et de sa Fondation symbolisée par cette tour étincelante, qu'il existe des mécènes potentiels – certes peut-être plus modestes en capacité d'investissement – au sein de la diaspora arlésienne si sentimentalement attachée à sa ville et qui souhaiteraient, pour peu qu'on les informe et qu'on leur en donne les moyens, investir ici. Et je ne parle pas de toutes les personnalités de tout bord qui ne manquent aucune occasion de manifester leur intérêt pour notre ville, même si, et nous ne sommes pas naïfs, il y a un grand pas entre déclaration d'intention et décision de la part de ces politiques de passage ; mais sait-on jamais ? La nouvelle École nationale de la photographie qui est en train de modifier, elle aussi, la perspective à partir du pont des Flâneurs est là pour prouver le contraire !

Aujourd'hui les AVA ont su tisser des liens privilégiés soit par la signature de conventions de partenariat, soit par un partage étroit et presque familial avec d'autres associations, comme l'Académie et les Amis de Saint-Trophime. Tout cela constitue finalement, comme disent les lobbyistes professionnels, un véritable réseau, fortifié par la présence de nos 650 adhérents, leur famille et leur entourage, et celle des membres de notre comité d'honneur. Parmi ces partenariats, il convient d'évoquer celui avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui s'est affirmé cette année grâce à la bienveillance des équipes des deux

musées départementaux et de leurs directeurs en particulier. Pour le Musée bleu, sans parler de la complicité avec ses archéologues prompts à nous faire partaer leurs dernières découvertes, nous avons commencé à préparer une collaboration autour d'un projet pédagogique pour relancer les classes patrimoine, supprimées par la ministre de l'Éducation nationale du gouvernement précédent, et ce, pour débiter, avec la forte implication des directeurs et des équipes pédagogiques de certains collèges de la ville... affaire à suivre ! C'est grâce à l'amitié bienveillante de Claude SINTES, que nous avons pu accompagner, avec les Amis de Saint-Trophime et les membres de l'Académie, les reliques (propriété de la ville) de notre saint évêque Césaire d'Arles vers leur séjour romain estival, en espérant que la proximité du pape François favorise son accession au titre de docteur de l'Église universelle. Quelle émotion partagée par notre petite troupe en retrouvant ces reliques magnifiquement exposées dans les salles des musées du Vatican, à la vue de centaines de Romains et de quelques Arlésiens, avant peut-être – mais quand ? – de célébrer leur installation dans la « grotte » du cloître Saint-Trophime ! À suivre votre actualité, M. le Maire, peut-être avez-vous pu en parler au pape François lors de votre très récente rencontre au Vatican ?

Concernant le Museon Arlaten, en cette dernière année de mandature de sa directrice Dominique SÉRÉNA-ALLIER, nous avons poursuivi son accompagnement « hors les murs » grâce aux articles rédigés par les membres de son équipe et paraissant régulièrement dans notre bulletin. Côté chantier, une fois démontés les échafaudages, les pierres de la façade offrent une luminosité étonnante et les aménagements intérieurs en cours seront à la hauteur y compris pour la muséographie numérique ! 2019 sera bientôt là !

Autre partenariat, celui avec le Parc naturel régional de Camargue qui permet aux AVA de participer aux activités en lien avec la gestion de ces espaces si particuliers que sont les zones humides où l'eau est le principal facteur d'influence sur la vie en général et la biodiversité, faune et flore, à la fois si riche et spécifique. La mise à jour de l'inventaire du bâti camarguais est aussi un axe d'action important et, à ce sujet, nous nous devons de remercier le Conservatoire du littoral qui a lancé une opération de sauvegarde du château de Tourvieille et peut-être bientôt des travaux à la Bélugue d'Hubert YONNET si chère au cœur de tous les aficionados. Partie intégrale de ce partenariat, le musée de la Camargue nous propose tout au long de l'année des animations dont sa directrice, Estelle ROUQUETTE, a le secret par des rencontres si enrichissantes pour tous ; il devrait bientôt entamer sa mutation par des travaux d'agrandissement qui amplifieront son rayonnement.

Avec le Réattu, seul musée des Beaux-Arts arlésien, il ne s'agit pas (encore) de partenariat mais plutôt d'une relation privilégiée qui nous a permis en 2017 de vivre des moments forts avec ses cinq expositions, dont la rétrospective du maître des lieux, Jacques Réattu, et 2018 sera du même effet par l'exposition qui célèbre les 150 ans de l'ouverture de la Maison Réattu au public. La concertation et la mise en œuvre de projets communs pour nos activités avec l'association des Amis du Réattu « Avec le Rhône en vis-à-vis » favorisent grandement notre rapprochement avec ce musée dont nous regrettons qu'il soit si peu « pratiqué » par les Arlésiens ; mais une nouvelle dynamique portée par une équipe motivée sous la direction de son conservateur, Daniel ROUVIER, va permettre d'accélérer la reconquête de ce public local détaché.

Le général athénien Thucydide (vers 460-397 av. J.-C.), alors qu'il commençait à écrire *La Guerre du Péloponnèse*, en fin connaisseur des affaires militaires et politiques, constata que « l'argent est le nerf de la guerre », ce qui est toujours vrai vingt-cinq siècles plus tard, en Grèce comme ailleurs et à Arles en particulier même si la guerre n'est pas la même ! Nous savons les efforts et imaginons les prouesses de nos élus pour trouver les financements nécessaires pour faire face à la sauvegarde et la mise en valeur d'un tel patrimoine, c'est pourquoi, même modestement et dans l'esprit de la concertation évoquée auparavant, nous renouvelons notre engagement à les aider et pourquoi pas, comme nous l'avons déjà évoqué ici, à mettre en œuvre tous ensemble sous leur bannière, une campagne de *crowdfunding*, autrement appelé financement associatif, qui donne des résultats surprenant ailleurs, et ce sans attendre les gains du tirage spécial « patrimoine » de la Française des Jeux. Pour s'aguerrir à cette pratique, depuis plusieurs mois, les AVA se sont lancés dans des travaux pratiques particuliers, consistant, sous prétexte de compléter leur base de données, de faire un inventaire de tous les lieux et monuments, publics ou privés, qui semblent oubliés, abandonnés, délaissés, non recensés en vue de leur remise en lumière par une rénovation adaptée à chacun, y compris financièrement. Cela est tellement vrai que, selon nos sources, la chapelle de la Genouillade qui figure régulièrement en tête du classement des oubliés, susciterait (vraiment au conditionnel) aujourd'hui l'intérêt d'un mécène crédible. Sa situation à l'entrée de la ville, proche de la tour de la Fondation LUMA ne doit pas être étrangère à cet intérêt... et tant mieux ! Beaucoup d'autres sites de la ville, qu'il serait trop long à énumérer maintenant, sont dans le même cas et attendent cette renaissance ! En menant cette réflexion, il nous est apparu qu'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine pouvait apporter ces solutions ponctuelles, et la présence en notre conseil d'administration d'Annie DENIS, déléguée de la fondation pour le pays d'Arles, nous y a fortement aidés. C'est maintenant

chose faite dans le cadre d'une vraie convention par laquelle les AVA proposent l'objet et assurent l'instruction du dossier dont ils cautionnent la véracité, et la Fondation assure toute la partie financement, montage et réalisation, ce qui est sa vocation première, en rappelant à nouveau que le bien peut-être public ou privé.

C'est l'occasion aussi aujourd'hui de parler de l'Espace Mistral, dont vous avez souhaité, M. le Maire qu'il devienne un pôle associatif dédié à la culture et aux traditions populaires, et votre dernière initiative, la mise à disposition d'une salle de danse et de locaux pour quatre groupes de tradition, nous montre que ce projet est toujours d'actualité et cela nous réjouit pleinement. Certes nos adhérents sont encore alertes pour la plupart, mais la mise à disposition de l'ascenseur a été appréciée par tous et nos visiteurs en particulier. Elle vient compléter le bilan des travaux 2017 dont nous vous remercions. Pour l'information de tous, il y a maintenant 34 structures, associatives, municipales et sociales, installées dans l'ancien collège Frédéric Mistral si cher à beaucoup d'entre nous. Beaucoup reste encore à faire mais il le mérite bien car, comme le montrent les Rencontres de la photographie qui animent de manière extraordinaire cet espace au début de l'été, ce lieu a un potentiel culturel exceptionnel qui pourrait lui permettre d'accueillir des animations, en saison ou non.

Tout au long de l'année, la vie des AVA est rythmée par des activités diverses et variées qui seront évoquées plus précisément tout à l'heure par notre vice-président, Pierre VELLY. Je voudrais quant à moi insister sur les moments exceptionnels qu'elles nous permettent de vivre. Nos conférences du dimanche après-midi en salle d'honneur de l'hôtel de ville, en alternance de date et en harmonie de sujet avec l'Académie et les Amis de Saint-Trophime, nous font rencontrer des personnalités étonnantes comme ce fut le cas pour la dernière avec Bernadette MURPHY et son enquête sur l'oreille de Van Gogh, dont on n'a pas fini de parler. Nos sorties, visites et escapades nous transportent dans des lieux de découvertes inattendus et nous permettent de rencontrer de nouveaux amis, d'autres associations patrimoniales ; une mention particulière pour nos nouveaux amis de la Société archéologique de Montpellier qui, par l'entremise de Claude SINTES, ont souhaité que nous leur concoctions un « programme "de curiosités inhabituelles" de votre bonne ville d'Arles » (dixit). Dès leur arrivée le matin, c'est Archéomed qui les reçut et leur étonnement fut grand de connaître l'envers du décor et de fait, de prendre des contacts pour des travaux dans le Musée languedocien, Palais Jacques Cœur, dont ils sont propriétaires. Puis avec la complicité de l'adjoint au patrimoine ils eurent accès au sous-sol de l'amphithéâtre où Christian MOURISARD put leur faire une présentation toute personnelle

du monument, passé, présent et avenir. L'après-midi, Claude SINTES leur fit les honneurs du Musée bleu. Programme qui les a conquis, y compris les sentiments amicaux et réciproques de partage qui nous engagent à leur rendre leur visite avant l'été pour une visite « de curiosités montpelliéraines ».

Un autre engagement a été pris à la suite d'une ambassade menée par nos amis bibliophiles taurins, dont le président « temporaire » n'est autre que Robert RÉGAL et le secrétaire Jacques GARCIN, tous deux adhérents des AVA, qui ont tenu leur assemblée générale au musée du Vieux Toulouse, propriété des Amis du Vieux Toulouse. C'est ainsi que j'ai pu échanger longuement avec la présidente de cette association et que nous allons dans le courant de cette année établir des liens privilégiés tant nos objectifs sont comparables.

À l'initiative de Michel BAUDAT, l'association « Rencontre avec le patrimoine religieux » dont le rayonnement est national et dont le siège se trouve dans l'ancien château royal de Chatillon-sur-Indre, a publié une recension du bulletin n° 172, dont l'éclectisme du contenu ne lui a pas échappé ; car avec l'article de Michel « Le clergé arlésien face aux dilemmes révolutionnaires », celui de Christophe GONZALEZ à propos du « Visage retrouvé de Pierre-Antoine Antonelle » a permis de répondre aux inquiétudes de partialité des AVA émises sur les réseaux sociaux. Le compte rendu complet du contenu de ce bulletin, bien au-delà de l'article de Michel, nous honore et conforte notre réflexion. En effet nous faisons régulièrement et à chaque occasion propice observer à nos élus l'importance majoritaire du patrimoine religieux arlésien, sans trop avoir l'écho espéré. Et pourtant la réception récente des travaux exceptionnels de rénovation et de valorisation du cloître Saint-Trophime semble paradoxalement prouver le contraire, à l'inverse de la poursuite du chantier de découverte de la cathédrale paléochrétienne à l'enclos Saint-Césaire qui est à l'arrêt depuis trois ans. Un rapprochement programmé avec l'association « Rencontre avec le patrimoine religieux », évoquée ci-dessus, et une rencontre avec ses responsables qui connaissent bien notre ville et son patrimoine, en partenariat avec nos amis de l'association des « Amis de Saint-Trophime », pourraient nous apporter d'autres arguments face à une forme de « résistance civique » au fait religieux indéniable à Arles qui tend à en relativiser la valeur, comme c'est aussi le cas dans le reste de la France ! En ce sens, afin de lutter contre cette frilosité citoyenne, l'ambassade très récente de 300 élus provençaux auprès du Saint Père n'est pas dénuée d'intérêt.

Voilà cinq ans déjà que nous avons changé nos statuts et c'est depuis un véritable challenge que de faire face à toutes les opportunités de défendre le patrimoine matériel et immatériel du Pays d'Arles. Mais cela ne pourrait se faire sans l'implication et la disponibilité à notre

égard d'une certains nombre d'acteurs de ce pays. Festiv'Arles, le comité des fêtes d'Arles, nous associe à toutes ses activités dont une qui a marqué notre année, l'élection du 23^e règne : tout d'abord la rencontre avec toutes les candidates à l'occasion d'une promenade « réglementaire » dans le centre ancien, puis le jour J celle de Naïs LESBROS et de ses demoiselles d'honneur, évènement dont la symbolique n'échappe à personne. Quelle belle cérémonie de passation lors des Fêtes d'Arles entre Mandy et Naïs, toutes deux avec leur personnalité si attachante et si différente. Avec le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), c'est vers le patrimoine naturel et plus spécialement le Rhône que nous nous retrouvons chaque année, un peu moins en 2017, ce que nous avons regretté. Avec la Fondation LUMA, nos liens se construisent progressivement comme la tour de Franck GEHRY qui devient le phare de la culture arlésienne quand on arrive de toute part. De même avec la Fondation Van Gogh qui ne manque pas de nous associer à ses manifestations et ainsi nous permettre de nous familiariser régulièrement avec la personnalité de cet artiste hors du commun, dont le séjour à Arles il y a 130 ans a transformé l'expression artistique et avec qui les Arlésiens sont aujourd'hui réconciliés grâce, entre autres, à la fondation. Avec les Rencontres de la photographie, nous souhaitons, dès que nous aurons atteint la « dimension critique adéquate », apporter notre modeste contribution à la révélation de l'image, dans la continuité de la parution de notre ouvrage *Arles, des images pour mémoire*, peut-être par le biais du cinéma amateur familial arlésien, riche de belles images animées de notre cité, dont le premier fonds cinématographique du Museon Arlaten, conservé au CERCO, a pu déjà donner des gages d'intérêt. Par ailleurs des liens étroits et personnels se sont créés avec le Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue, « les Amis du Parc et du Musée de la Camargue », en pleine renaissance, ainsi qu'avec la nouvelle association « Esprit du Sud 13 » unis autour de la charte pour les libertés et la diversité des cultures qui rassemble progressivement tous ceux qui se sentent menacés dans la pratique de leurs traditions par des antitout irresponsables et seulement adeptes du *buzz* médiatique.

D'autres sujets nous concernent directement comme citoyens et militants mais il serait trop long (et peut-être hors-sujet) de les évoquer aujourd'hui. Je veux simplement faire référence à deux dossiers très importants : celui du contournement autoroutier de la ville que nous appelons de nos vœux depuis de très longues années et qui est pour nous aussi indispensable à un aménagement urbain harmonieux de la ville, permettant à tous de profiter de ses richesses patrimoniales. Comment ne pas imaginer et déplorer l'interrogation furtive de ces dizaines de milliers d'automobilistes qui découvrent Arles uniquement à travers les

ruines des Carmes déchaussés ? Le second point est plus politique mais a une grande attache historique. En rédigeant son œuvre, Frédéric Mistral ne pensait certainement pas au PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays d'Arles et pourtant aujourd'hui dans la continuité de Fernand Benoit et Léo Lelée qui en ont établi la carte en 1941, le Pays d'Arles est une entité bien réelle autour d'une culture qui lui est propre. Il conviendra donc de le rappeler le moment venu, et les AVA seront aux côtés de nos élus !

Tout ces actions ne seraient pas possibles sans l'engagement de vos administrateurs qui se retrouvent tous les mois pour un conseil en général animé et chaleureux et qui, à travers leur passion et leur expérience mise au service de notre cause, approfondissent certains sujets et agissent presque dans la confidentialité. J'ai déjà cité quelques noms mais je souhaite aujourd'hui, non pas délivrer des César, mais que vous sachiez leur implication. Christophe GONZALEZ, qui pensait couler des jours tranquilles pour sa retraite de retour au pays et qui, aujourd'hui nous offre de nombreux écrits, récits historiques et anecdotiques, qui donnent entre autres à notre bulletin la qualité reconnue par tous. Et comme il a encore un peu de temps, il anime volontiers la promenade du dimanche des JEP (Journées européennes du patrimoine) dont le thème 2018 sera « l'art du partage ». Nicole NIEL et Jean-François CHAUVET nous préparent un ouvrage sur l'iconographie de l'Arlésienne en costume traditionnel. Ils souhaitent que je profite de l'occasion pour vous dire qu'il n'est pas trop tard pour leur signaler les documents du XIX^e siècle montrant des Arlésiennes (gravures, peintures, dessins, sculptures, photos...) que vous les autoriseriez à utiliser. Françoise PONDESSERRE, en sa qualité de présidente du CIQ de Trinquetaille assure, grâce à son expérience, la coordination avec les divers comités. Nos Annie, ARNOULT, TULOUP et DENIS veillent à la justesse de nos activités et sorties. Marie-Rose BONNET, l'une de nos académiciennes, qui, grâce à son érudition, est notre vigie permanente de l'histoire d'Arles... et des environs. Marie-José BOUCHE et Françoise POTTIER organisent et gèrent notre bibliothèque qui aujourd'hui est très appréciée par les étudiants qui nous rendent visite. René BATAILLE, notre homme à tout faire, tel MacGyver, dont la disponibilité sans faille et le savoir-faire nous permettent un fonctionnement sans accroc. Jean PITON, officiellement retraité de l'archéologie mais qui garde des attaches avec ses « collègues » du Musée bleu, et qui aujourd'hui « passe son temps » à scanner 3500 cartes postales et photos issues du fonds de la collection d'Henri CÉRÉSOLA, mis à notre disposition par son fils Pierre. Christophe PAUL veille à ce que nous ne soyons pas décalés par rapport à la sauvegarde du centre ancien et, en tant que vice-président de La Muleta, qui vient de fêter ses 110 ans, assure avec Robert RÉGAL le lien permanent avec notre patrimoine tauromachique. Pierre MILHAU, que l'on ne présente plus à

Arles qui, avec la gentillesse que tout le monde reconnaît, apporte son expérience et son réseau pour la réussite de nos manifestations. Il se réjouit particulièrement, comme vous pouvez vous en douter, de l'entrée de la gastronomie dans nos activités de référence. Maryse MENINNO, la « petite dernière », qui a offert sa disponibilité en toutes occasions en particulier pour les permanences et qui en a donc profité pour parfaire son apprentissage. Marc HEIJMANS enfin, emblématique successeur à la présidence de l'Académie d'Arles de Jean-Maurice ROUQUETTE à qui nous adressons une amicale pensée, sans qui Arles... je vous laisse compléter la suite ! J'ai gardé pour la fin, non pas qu'ils soient les meilleurs, leur modestie en souffrirait, mais parce qu'ils vont avoir l'honneur de vous présenter les rapports suivants : notre vice-président, et néanmoins rédacteur en chef et *webmaster*, Pierre VELLY dont la disponibilité est totale, ce qui augmente grandement notre capacité d'accueil en dehors des heures de permanence. Autre vice-président, Remi VENTURE, qu'on ne présente plus non plus, dont on se rappelle qu'il a accompagné il y a plus de 40 ans Odyle RIO pour la création du cours de provençal aujourd'hui encore très animé et dont le délégué de classe n'est autre que Pierre MILHAU. Pour Remi, une mention spéciale cette année pour son retour en ville à la direction de la médiathèque d'Arles. Comme j'ai évoqué plus haut la force de l'argent, notre trésorier historique Albert BROCHUT, grand argentier et pourfendeur des dépenses excessives, nous présentera sa partition. Un conseil d'administration de 19 membres qui vont être bientôt rejoints par deux nouveaux, si, bien sûr, lors de votre vote, vous voulez bien les élire tout à l'heure... ce dont je ne doute pas.

Je pourrais encore un bon moment vous « raconter » les AVA, cette vieille dame de 115 ans cette année, mais j'abuserais alors de votre patiente compréhension. Toutefois je ne peux terminer ce rapport sans remercier nos élus pour leur attention et compréhension, M. le Maire et M. l'adjoint au Patrimoine auxquels je vais enfin céder la parole ; remercier aussi tous nos adhérents pour leurs encouragements et leur présence à nos côtés pendant toutes les péripéties auxquelles une association est confrontée tout au long de l'année, et vous dire que nous sommes en permanence à votre écoute et que cela est un grand bonheur pour nous tous.

Encore merci... et n'hésitez pas à nous rendre visite à l'espace Mistral, chez vous !

Alors à très bientôt, sinon « *A l'An que ven !* »

Vincent RAMON

INTERVENTIONS DE M. SCHIAVETTI, MAIRE D'ARLES ET DE M. MOURISARD, ADJOINT DÉLÉGUÉ AU PATRIMOINE

MM. SCHIAVETTI et MOURISARD prennent successivement la parole en réponse au discours de Vincent RAMON. La place nous manquant, nous nous limiteront ici à la diffusion de larges extraits de la note présentée par M. MOURISARD et préparée par ses services, que nous remercions encore, à l'occasion de notre assemblée générale.

I - VALORISATION DU PATRIMOINE ET ACTIVITÉS POUR LES PUBLICS

2017 en chiffres :

775 185 entrées dans les monuments (+ 3 % par rapport à 2016 et après une légère baisse en 2016 dans un contexte national et international particulièrement difficile) générées par 364 356 visiteurs (contre 37 000 visiteurs en 2016 soit - 3,3 % par rapport à 2016). Ces deux chiffres montrent bien que la politique de la ville de billets multi entrée (pass) connaît un succès qui ne se dément pas.

97 200 billets multi entrées soit + 4 % par rapport à 2016 (+ 11,8 % sur les deux dernières années et 29 % sur les quatre dernières années).

54 212 visiteurs ont assisté aux 1075 activités proposées dans les monuments par la direction du patrimoine durant les vacances scolaires, toutes zones confondues (+ 2,25 % par rapport à 2016).

Toutes activités confondues (activités « clé en main » et activités spécifiques) durant l'année scolaire 2016-2017, 70 classes arlésiennes ont été reçues pour un total de 237 séances.

4 813 scolaires ont assisté aux journées romaines (+ 12 % par rapport à 2016).

3 483 visiteurs ont découvert l'exposition « *Antonelle, un Arlésien dans la Révolution française, 1747-1817* » et 725 personnes ont participé aux activités autour de l'exposition (journées universitaires, colloque avec l'Académie d'Arles, visites commentées de l'exposition et en ville, visites théâtralisées).

361 personnes ont visité l'exposition « *Plan de sauvegarde et de mise en valeur* » présentant la révision et l'extension du secteur sauvegardé, entre le 3 mai et le 17 juin.

26 695 visiteurs ont participé aux activités portées par la direction du patrimoine dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (contre 24 700 en 2016 qui constituait déjà une année record). Les journées du patrimoine sont maintenant installées comme un des week-ends les plus attractifs de la saison.

Développement de la stratégie de valorisation :

Depuis 2009, la Ville a développé une politique d'accueil et de valorisation des monuments qui s'est traduite par la mise en place d'une politique d'horaires

et de tarifs adaptés aux attentes des visiteurs et d'un programme d'activités estivales qui s'est étoffé d'année en année. Entre 2008 et 2014, la fréquentation des monuments est passée de 315 000 à 422 000 visiteurs, soit + 34 % et le nombre d'entrées (avec un pass, un même visiteur entre dans plusieurs monuments) de 454 000 à 709 500, soit + 56 %.

En 2015, afin de s'adapter aux attentes des publics et d'améliorer le service rendu, mais aussi pour soutenir la fréquentation touristique en « hors saison », la Ville a initié un plan de développement stratégique qui porte sur plusieurs axes :

- l'amélioration de la politique tarifaire,
- l'adaptation des horaires aux pratiques des visiteurs,
- le renouvellement de la communication et le développement d'activités proposés aux publics dans les monuments.

Ces initiatives ont permis de maintenir la fréquentation des monuments depuis 2015 malgré un contexte morose. Pour mémoire, les chiffres de 2015 étaient de 411 000 visiteurs et 758 000 entrées. Aussi, cette voie a-t-elle été poursuivie en 2017.

Le constat qui peut être fait des chiffres de fréquentation des monuments est la très forte attractivité de l'offre des billets multi entrée. En effet, malgré un nombre de visiteurs en baisse, la fréquentation des monuments est constante. Les visiteurs privilégient donc ces offres et consacrent un temps plus long à la découverte du patrimoine de la ville. Aujourd'hui, plus d'un visiteur sur quatre choisit cette offre (26,8 % contre 24,8 % en 2016 et 18,8 % en 2014).

Ces chiffres sont positifs tant pour les recettes propres de la Ville mais aussi et surtout pour l'économie locale liée au tourisme. Ils indiquent qu'on ne visite pas un monument à Arles mais les monuments d'Arles. En effet, chaque visiteur entre en moyenne dans 2,12 monuments

Enrichissement du programme d'activités dans les monuments en 2017

Depuis 2009, le service du patrimoine, en lien avec l'office de tourisme, a développé un programme d'activités dans les six monuments ouverts au public. En 2015, le programme d'activités s'était étoffé durant la période estivale et de nouvelles programmations ont été proposées pour les vacances de la Toussaint et de Noël. Ces activités sont coproduites par des acteurs principalement arlésiens et la direction du patrimoine, au service de la médiation vers le public des monuments. Il s'agit, à chaque fois, de faire découvrir les monuments de façon originale tout en maintenant la qualité et l'intérêt culturel de la visite.

En 2016, le programme s'est encore enrichi pour proposer pendant toutes les périodes de vacances scolaires et pour toutes les zones des activités originales et de qualité. Ainsi, près de 900 activités ont-elles été proposées au

public : de la visite à destination des familles à la démonstration de gladiateurs, de la visite décalée et théâtralisée aux visites en anglais.

Ces efforts se sont maintenus et poursuivis en 2017. 54 212 visiteurs ont profité des 1075 activités proposées soit près de 15 % de nos visiteurs (contre 14 % en 2016).

Au delà des chiffres, Arles propose une offre de découverte ou de visite patrimoniale originale qui s'impose comme une différence et un attrait supplémentaire appréciés. Les retours des visiteurs sont unanimes et très encourageants. Il nous semble très important de poursuivre cette politique en 2018.

Les changements d'horaires

Depuis le 1^{er} novembre 2015, les horaires d'ouverture des monuments ont été simplifiés et harmonisés. Tous les monuments restent ouverts entre 12 h et 14 h, toute l'année. Ainsi les six monuments gérés par la Ville sont ouverts en continu de 10 h à 17 h hors saison, de 10 h à 18 h en moyenne saison (avril et octobre) et de 9 h à 19 h en haute saison. L'ouverture méridienne est donc généralisée pour toute l'année et pour tous les monuments.

Ces modifications horaires ont un effet favorable sur la fréquentation des monuments et bénéficient notamment aux « petits » monuments : le nombre de visiteurs progresse très significativement aux thermes de Constantin et aux cryptoportiques. Ces monuments, qui sont visités en général après l'amphithéâtre, le théâtre ou Saint-Trophime, trouvent un public entre midi et deux. Ces horaires participent donc pleinement à la progression des ventes des pass multi-entrées.

À partir de 2018, en concertation avec l'office du tourisme et les professionnels (voyagistes), le mois de mars intègre les horaires de moyenne saison (9 h-18 h), pour favoriser notamment l'accueil des groupes qui sont déjà présents à Arles à cette période.

Les tarifs privilégiés pour les clients des hébergeurs arlésiens :

Depuis deux ans, la ville propose une offre particulière visant à soutenir la fréquentation touristique en basse saison (tarif réduit). Elle a mis en place, depuis 2015/2016, un plan de développement pour dynamiser, soutenir et développer la fréquentation entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

Le choix a été fait, dans un premier temps, d'accompagner les professionnels du tourisme du territoire pour créer les conditions d'un développement de la fréquentation hors saison. Les moyens mis en œuvre sont :

- l'adaptation des horaires d'ouverture des monuments en fonction des pratiques des visiteurs,
- la proposition de tarifs privilégiés favorisant la clientèle hébergée sur Arles,

- la mise en place d'un programme d'activités dans les monuments pendant les vacances scolaires de la Toussaint, de Noël et de février.

Les premières périodes « hors saison », depuis la mise en place du plan de désaisonnalité, permettent un premier bilan positif. Cependant, un travail d'amélioration des modalités pratiques des offres faites aux visiteurs hors saison sera entrepris, tout en ayant conscience que ce type de proposition s'inscrit nécessairement dans le long terme.

II - TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE EN 2016/2017

Le programme des travaux est élaboré selon les axes définis au plan de gestion du patrimoine, document établi par la Ville sous le contrôle de l'État qui l'adresse à l'UNESCO. Il fixe l'ensemble des conditions de gestion des monuments dans le cadre de la double inscription d'Arles au patrimoine mondial « Arles, monuments romains et romans » et « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Ce plan de gestion patrimoine mondial a été finalisé par la direction du patrimoine et la phase de concertation avec les services du ministère de la culture est en cours.

CLOÎTRE SAINT-TROPHIME

1) Après l'achèvement de la restauration des galeries du cloître, des travaux de mise en valeur par l'éclairage ont été réalisés pour un montant de 90 000 euros.

2) La création d'un nouvel accueil pour le cloître, dans les bâtiments de la prévôté (cour sud du cloître) est toujours d'actualité mais ce projet n'a pas connu d'avancée significative. Ce nouvel accueil permettrait un accès direct depuis la rue du Cloître, des locaux adaptés à la médiation, une accessibilité au cloître pour les personnes à mobilité réduite et la création d'une boutique. La visite du 19 février de l'inspection générale des monuments historiques a confirmé tout l'intérêt que revêt cet équipement à cet emplacement.

Le classement du porche sur la rue du Cloître a été soumis à l'avis des services de l'État en charge des monuments historiques. La commission nationale des monuments historiques a émis un avis favorable et un arrêté de classement va être pris par le ministère de la Culture.

Cette mesure de protection vient parachever la mise à jour et l'extension de la protection monument historique de la cité épiscopale.

3) Ornaments de Saint-Césaire : les vitrines de présentation sont achevées et les dispositifs techniques (gestion climatique notamment) sont en place. L'ensemble des tests pour garantir la parfaite conservation des ornaments est concluant face aux difficultés du traitement climatique. Le transfert des reliques et l'installation de ces objets exceptionnels débutent ces jours-ci ainsi que leur restauration et leur conditionnement pour être exposés. Après

leur présentation au musée du Vatican dans le cadre d'une exposition temporaire du 23 mars au 29 juin 2017, ces trésors archéologiques seront présentés pour la première fois de façon permanente à Arles d'ici cet été.

4) Une réflexion est en cours pour exposer au public, dans les salles du cloître, d'autres éléments des collections lapidaires ou d'objets médiévaux et présenter Arles au Moyen Âge.

5) Deux ouvrages ont été publiés en 2017 (Actes Sud) et actualisent les connaissances sur le portail et le cloître de Saint-Trophime après 30 ans de travaux de restauration.

AMPHITHÉÂTRE

1) L'état sanitaire du monument, malgré les investissements très importants réalisés sur la couronne extérieure, dans le cadre du plan patrimoine antique, reste très préoccupant. En effet, si de nombreuses urgences ont été réglées, il reste beaucoup à faire sur les parties intérieures du monument.

2) Doivent également être traités les problèmes liés à la gestion, la conduite et l'évacuation des eaux de pluie ainsi que la protection des maçonneries anciennes. Ces questions concernent l'amphithéâtre mais également ses abords immédiats.

Aussi, des travaux de reprise des sols extérieurs de l'amphithéâtre sont-ils budgétisés à hauteur de 210 000 euros. Ils permettront de changer le profil de voirie côté église de la Major pour une meilleure conduite des eaux de ruissellement qui aujourd'hui se déversent dans l'amphithéâtre. Cette phase sanitaire servira de préfiguration pour le traitement des sols du parvis et de l'esplanade de l'amphithéâtre.

3) Par ailleurs, une « zone événementielle », utile pour les férias mais permettant également l'organisation de réceptions, va être aménagée (espace Luppé).

4) Enfin, des travaux de valorisation des parties souterraines de l'amphithéâtre pour leur ouverture ponctuelle au public ont été réalisés. Des compléments sont actuellement à l'étude pour une ouverture permanente au public et l'intégration de ces parties cachées de l'édifice au circuit actuel de visite. Ce projet comprend la restitution partielle de la piste à son niveau d'origine sans en rien obérer les possibilités d'utilisation de l'amphithéâtre. Il a fait l'objet d'une consultation des services de sécurité, de la DRAC (monuments historiques et archéologie), de l'inspection générale des monuments historiques et de l'actuel délégataire. Tous émettent des avis favorables.

Les études d'ingénierie et de dimensionnement débutent avec l'objectif d'un début de chantier qui suivrait immédiatement les journées du patrimoine.

4) Une consultation pour l'étude de définition et d'un programme de travaux pour les cinq prochaines années doit être lancée (120 000 euros estimés).

Une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (architecte, archéologue, bureau d'étude) sera sélectionnée pour définir les travaux sanitaires de première urgence à réaliser avec un budget contraint à 6 millions d'euros sur 5 ans inscrit dans le cadre des contrats de plan État/Région (CPER). En effet, le projet global de restauration et de mise en valeur de l'amphithéâtre, estimé aux environs de 65 millions d'euros est, pour l'heure, hors de portée des possibilités budgétaires de la Ville comme de ses partenaires financiers.

SITE DE SAINT-CÉSAIRE - CATHÉDRALE PALÉOCHRÉTIENNE

En 2014, des travaux de dégagement du chevet de la cathédrale paléochrétienne ont été entrepris. Les objectifs de ce dégagement étaient, d'une part, l'évaluation de la conservation des vestiges et, d'autre part, le complément de l'étude archéologique de cette partie du monument et le relevé 3D de l'ensemble des vestiges. Après cette opération, pour garantir la parfaite conservation de ce monument exceptionnel, un enfouissement par matériaux légers a été réalisé.

L'État (DRAC/CRMH) a proposé une prise en charge, à hauteur de 60 %, d'une couverture partielle du site pour parfaire les conditions de conservation sans remettre en cause les possibilités d'investigations archéologiques futures. Pour cette opération, les études techniques du maître d'œuvre sont réalisées et ont fait l'objet d'une concertation avec les services de l'État (monuments historiques et archéologie). Par ailleurs, l'inspection des monuments historiques a émis un avis favorable. Aussi, les études de dimensionnement et d'ingénierie débutent-elles.

Bénéficiant de cette couverture et dans l'attente des possibilités de lancement d'une opération de mise en valeur ambitieuse, les conditions de circulation sur le site, y compris le revers du rempart et l'intérieur de la tour des Mourgues, seront améliorées. De même, les remparts adjacents sont restaurés. Dès lors, la visite ponctuelle du site par un public accompagné pourra être envisagée.

Le montant prévisionnel initial des travaux s'élevait à 120 000 euros, aujourd'hui il a dû être réévalué à 200 000 euros. Cette opération est soutenue par la DRAC et par le CD13.

ÉGLISE SAINT-JEAN-DE-MOUSTIER

Le projet de travaux a été différé d'un an. Il a fait l'objet d'un accord de la DRAC. Une première tranche est prévue en 2018 (budget prévisionnel : 185 000 euros) et concerne les façades extérieures et la toiture. Une seconde tranche sera inscrite au programme 2019 et concernera les intérieurs. À l'issue de ces travaux, des visites pourront être organisées.

ÉGLISE SAINT-BLAISE

Suite à l'étude préalable rendue par le maître d'œuvre (Eupalinos), le montant des travaux à réaliser est estimé à 500 000 euros. Ces travaux, pour

des raisons budgétaires, ne peuvent être engagés pour l'heure. Par contre, la restauration de la façade ouest de l'église et la restitution des contreforts sud sont en cours, après accord de la DRAC. Ils seront suivis par ceux de la façade nord.

REMPARTS

Comme chaque année depuis 2012, la Ville consacre, avec l'aide de l'État et du CD13, 150 000 euros aux travaux de restauration des remparts. Ceux allant de la montée Vauban jusqu'à la Tour des Mourgues ont été réalisés. Les travaux de l'exercice 2018 concerneront la zone Mourgues/porte d'Auguste.

THÉÂTRE ANTIQUE

La construction d'un nouvel espace bâti, perpendiculaire à l'accueil est à l'étude. Cet espace servirait de loges complémentaires pour les manifestations culturelles d'été et sera utile comme lieu d'interprétation le reste de l'année. L'objectif est également d'éviter la fastidieuse et disgracieuse installation de *barnums* dans le théâtre en été qui, en plus de peser sur le budget de la collectivité, est du plus mauvais effet pour la visite du monument. L'inspection générale des monuments historiques a émis un avis favorable à ce projet.

Bien qu'ayant pris du retard, une signalétique de visite du monument sera mise en place. Cette signalétique doit permettre de définir le concept de la charte graphique des monuments de la Ville et doit pouvoir être déclinée dans chaque édifice en fonction de ses spécificités patrimoniales. Ainsi, dans l'objectif d'améliorer l'accueil du public et la fréquentation des monuments, la mise en place de la signalétique informative, directionnelle, conceptuelle et d'interprétation sera poursuivie pour les autres monuments dans les années à venir.

PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'URGENCE

L'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux d'entretien et d'urgence permet la réalisation de nombreux travaux sur les monuments ne faisant pas l'objet d'un projet global de restauration, d'aménagement ou de valorisation. Elle permet d'intervenir rapidement pour traiter les dégradations et maintenir en état le patrimoine, sans recourir à des restaurations d'envergure.

Au titre des objets mobiliers, un programme pluriannuel d'étude puis de restauration des tapisseries présentées dans la salle capitulaire du cloître Saint-Trophime va être engagé cette année. Cependant, l'état sanitaire des tapisseries comme leurs conditions de conservation et de présentation peu satisfaisantes imposent d'envisager leur dépose. Le budget consacré à ces opérations, de 250 000 euros pour 2018, est soutenu par la DRAC et le CD13.

III - URBANISME PATRIMONIAL

Le plan de gestion UNESCO

L'inscription d'Arles au patrimoine mondial en 1981, avait nécessité la constitution d'un dossier présenté à l'UNESCO dont les exigences administratives

étaient plus réduites que celles demandées aujourd'hui. Depuis 2007, l'UNESCO impose pour les dossiers nouvellement soumis qu'ils soient accompagnés par un plan de gestion. Cet outil a pour but d'établir l'ensemble des conditions de gestion des monuments et doit montrer la prise en compte de la « Recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel », dite charte de 1972.

Un tel plan de gestion est également demandé maintenant par l'UNESCO pour les biens inscrits antérieurement à 2007. Arles étant doublement inscrit au patrimoine mondial, en 1981 pour « Arles, monuments romains et romans » et en 1998 au titre des « chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », la Ville doit présenter son plan de gestion.

Le travail sur ce plan de gestion d'Arles était assez avancé fin 2013 pour la partie monuments romains et romans, mais devait être repris et finalisé pour l'intégration des éléments liés aux chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Aussi, pour doter la Ville d'un outil de gestion patrimoniale à moyen et long terme, il a été obtenu du ministère de la culture, d'établir un plan de gestion unique pour les deux ensembles inscrits au patrimoine mondial, pour plus de clarté et d'efficience.

Les objectifs prévus dans le plan de gestion prennent en compte avec une approche hiérarchisée les monuments composant les biens inscrits, les monuments de la même période, les autres monuments et leurs abords. Ces prises en compte se font selon le périmètre du site inscrit et de la zone tampon qui correspond aux inscriptions au titre du patrimoine mondial.

Les outils juridiques disponibles en France pour répondre aux exigences de l'UNESCO pour les biens inscrits au patrimoine mondial et leur zone tampon sont, outre la réglementation nationale du patrimoine et de l'urbanisme, au niveau de la Ville : le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et le plan local d'urbanisme (PLU).

Aujourd'hui finalisé, le plan de gestion d'Arles est en cours de concertation avec les services de l'État et il sera transmis à l'UNESCO dans le courant de 2018.

LE PSMV (PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR)

Le secteur sauvegardé a été mis en révision en 2008. Le règlement et le PSMV, notamment l'extension de son périmètre, doivent permettre de mieux gérer l'ensemble des éléments patrimoniaux du centre historique et de sa proche périphérie. Le nouvel outil, dont la refonte complète est arrivée à son terme, est d'une très grande qualité. Il a été présenté pour approbation par la commission nationale des secteurs sauvegardés le 15 décembre 2016. Un avis favorable unanime a été rendu.

2017 a été consacré à la concertation (exposition, réunion publique, articles) pour ensuite entrer dans l'ultime phase de procédure. L'enquête publique a été conduite en octobre et novembre 2017 et a conclu à un avis

favorable. Le dossier a été présenté en commission locale et un arrêté du préfet va prochainement valider la révision-extension du secteur sauvegardé.

Le service du patrimoine sera particulièrement mobilisé pour mener les actions nécessaires à la présentation et la plus large information sur le secteur sauvegardé modifié et étendu.

SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est poursuivie par la présentation du rapport financier par Albert BROCHUT, trésorier, et du rapport d'activité par Pierre VELLY, vice-président, rapports acceptés à l'unanimité, comme le rapport moral, par l'assemblée.

Les chiffres détaillés de l'année 2017 et du budget prévisionnel 2018 sont disponibles à la lecture pendant les permanences de l'association les mardis et jeudis de 14 h à 18 h. Le montant de la cotisation est maintenu à 30 euros, il est valable d'ores et déjà pour l'année 2019.

Vint ensuite le chapitre des élections au conseil d'administration avec, dans un premier temps, le renouvellement du tiers sortant composé cette année d'Annie ARNOULT, Marie-José BOUCHE, Christophe GONZALEZ, Jean PITON et de Vincent RAMON. Tous maintenaient leur candidature et ont été reconduits à l'unanimité.

Par ailleurs, MM. Gérard DOMINIQUE et Jean-Pierre GILLES, qui avaient déposé leur candidature au conseil d'administration, ont été élus par l'assemblée, à l'unanimité également. Gageons que leur riche expérience dans les domaines professionnel et associatif sera particulièrement utile à la poursuite de la bonne marche de notre association.

Ainsi, pour la première fois depuis de nombreuses années, le conseil d'administration est au complet avec 21 administrateurs comme le permettent nos statuts, une place (sur quatre) d'auditeur libre restant toutefois disponible.

Lors du conseil d'administration d'avril, les membres du bureau sortant, qui se représentaient sans qu'il y ait eu de nouvelles candidatures, ont été reconduits poste pour poste dans leur ensemble à l'unanimité.